



# ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL ET LES JEUNES LANAUDOIS

---

Faits saillants du rapport  
2024-2025

**La conciliation études-travail est l'équilibre entre le temps travaillé par un.e jeune et les tâches liées à sa scolarisation : études, transport, activités parascolaires, stages, etc<sup>1</sup>.**



## Pourquoi mener cette enquête?

Dans Lanaudière, l'emploi chez les étudiant.es a longtemps été plus faible que dans le reste du Québec, avant d'augmenter et de dépasser la moyenne québécoise. Les jeunes de la région travaillent aussi davantage d'heures, une réalité qui peut nuire à leur réussite scolaire, surtout chez les plus vulnérables.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de données régionales limitées, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a souhaité mieux connaître le profil des personnes qui cumulent études et emploi, mieux comprendre leur réalité et ainsi mieux soutenir leur conciliation études-travail.

Juin 2024 à août 2025

### Objectifs de recherche :



**Décrire le profil scolaire** des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans;



**Décrire le profil à l'emploi** des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans;



**Dresser le profil** des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.



**1622**

répondant.es au questionnaire électronique



**26**

participant.es à une entrevue semi-dirigée

## Limites de l'étude

À prendre en compte dans l'interprétation de résultats :

Cette étude comporte certaines limites.

- Participation volontaire au sondage;
- Catégories de jeunes travailleur.ses surreprésentées :

**Âge**  
→ **83,3 %**  
ont moins de 20 ans

**Origines**  
→ **80,6 %**  
ont des parents et des grands-parents nés au Canada

**Lieu de résidence** → **70,8 %**  
résident dans l'une des deux MRC du sud de Lanaudière

## Portrait d'un échantillon de jeunes de 14 à 25 ans de Lanaudière occupant un emploi durant les études

- **85,8 %** réussissent bien à l'école.
- **91,5 %** accordent une **importance à l'école.**
- **76,0 %** vivent une **expérience scolaire positive ou très positive.**
- **87,1 %** occupent un emploi seulement.
- Les répondant.es travaillent en moyenne **14,5 heures par semaine.**
- **67,9 %** des réponses recueillies lors des entrevues indiquent qu'un diplôme facilite l'accès à l'emploi ou est nécessaire pour accéder à l'emploi.
- **44,5 %** mentionnent que leur **employeur.se se préoccupe beaucoup de la conciliation études-travail.**
- **84,6 %** des personnes interrogées soulèvent l'**absence d'un lien** particulier entre l'**emploi actuel** et celui qu'elles envisagent pour l'avenir.

## Pourquoi les jeunes travaillent-ils/elles pendant leurs études?

Les jeunes travaillent surtout pour couvrir leurs dépenses personnelles et pour les avantages que le travail leur procure plutôt que pour assurer leur survie et/ou celle de leur famille :

- Couvrir les dépenses personnelles : téléphone cellulaire et transport (**33,5 %**).

### Les **+** et les **-** de travailler durant les études

- Parmi les répondants au questionnaire électronique :



Le développement du sens de l'organisation, des responsabilités et d'une discipline personnelle (**24,0 %**);



Une plus grande autonomie financière (**23,7 %**).



**77,4 %** des personnes interrogées disent avoir moins de temps pour les relations sociales et les loisirs.

- Parmi les réponses recueillies en entrevue :



**26,7 %** des répondant.es affirment que le travail a un effet favorable sur leur motivation scolaire;



**20,3 %** disent manquer de temps pour les travaux/devoirs.



## Ce que disent les résultats de l'enquête

L'enquête révèle **que 76,6 %** des répondant.es disent se sentir en équilibre dans leur conciliation études-travail. Mais... certains facteurs de risque peuvent atténuer ce sentiment d'équilibre :

### Le nombre d'heures de travail

**84,1 %** des répondant.es qui travaillent moins de 17 heures par semaine se disent en équilibre **contre 62,9 %** chez ceux et celles travaillant 17 heures et plus par semaine;

### Le nombre d'emplois

**79,1 %** des répondant.es occupent un seul emploi alors **que 63 %** ont deux emplois ou plus;

### L'âge de l'étudiant.e

**40 %** des 23-25 ans travaillent plus de 25 heures par semaine.

### Le statut scolaire

**77,7 %** des répondant.es se sentent en équilibre lorsqu'ils/elles étudient à temps plein **contre 57,7 %** chez ceux et celles qui travaillent à temps partiel.

### L'établissement fréquenté

**85,4 %** des étudiant.es au secondaire se disent en équilibre alors que ce pourcentage diminue au cours du cheminement scolaire :

- Carrefour jeunesse-emploi (**80 %**);
- Cégep (**67,8 %**);
- Université (**65,4 %**);
- Centre de formation professionnelle (**61,4 %**);
- Centre d'éducation des adultes (**45,5 %**).



**Chez les 14-16 ans,**  
le nombre d'heures travaillées soulève des préoccupations

→ L'enquête révèle **que 15,9 %** des jeunes âgé.es entre 14 et 16 ans travaillent plus de 16 heures par semaine.

### Selon la recherche

« Effets sur la persévérance scolaire : bien que certain.es jeunes réussissent à concilier le travail et les études, un nombre élevé d'heures de travail (plus de 15 heures) peut nuire à la performance scolaire<sup>2</sup>. »

### Rappel de la loi

La loi encadre le travail des jeunes (14-16 ans) pour prioriser l'école, limitant leur temps de travail à 17 heures par semaine (max. 10 heures en semaine) et imposant des restrictions d'horaires nocturnes (avant 6 h/après 23 h).

# Recommandations



1

Poursuivre la conscientisation et accentuer l'engagement des employeur.ses lanauois.es à l'égard de la conciliation études-travail.

2

Mieux diffuser l'information par rapport à l'importance de la conciliation études travail auprès des jeunes.

3

Offrir un soutien financier aux jeunes plus vulnérables en situation de conciliation études-travail.

4

Développer une offre d'hébergement étudiant et de transport en commun plus adaptée à la réalité géographique de Lanaudière.

## À propos d'OSER-JEUNES

Depuis 2006, OSER JEUNES certifie et accompagne les employeur.ses lanauois.es pour soutenir le déploiement d'environnements favorables à la conciliation études-travail. Près de 700 employeur.ses s'y sont déjà engagé.es.

## Gestes concrets à poser en tant qu'intervenant.e



**Prendre le temps de discuter avec les jeunes de conciliation études-travail :**

- ➔ Jeu de cartes OJ;



**Accompagner les jeunes vers les ressources disponibles en matière d'aide au logement, de besoins alimentaires, de transport, de soutien scolaire et psychologique, etc.);**



**Offrir aux jeunes des activités de formation et de sensibilisation<sup>3</sup> :**

- ➔ ABC de la conciliation (budget, activité réflexion-conciliation).
- ➔ Les clés de ma réussite.

**Mettre en évidence les pratiques gagnantes auprès des jeunes :**



- ➔ Horaire de travail;
- ➔ Nombre d'heures de travail;
- ➔ Choix de l'employeur.se;
- ➔ Raisons pour lesquelles ils/elles travaillent;
- ➔ Contraintes/difficultés liées à l'emploi;
- ➔ Sensibilisation des parents à leur rôle d'accompagnement<sup>4</sup>;
- ➔ Valorisation du projet d'études;
- ➔ Gestion du temps, des priorités, du stress.

## Liens intéressants pour les intervenant.es



- ➔ Outil d'évaluation du temps consacré aux diverses activités d'un.e étudiant.e (sommeil, loisirs, transport, etc.).
- ➔ ABC de la conciliation (budget, activité réflexion-conciliation).
- ➔ Éducaloi (la loi, vos droits)
- ➔ Site web JeConcilie.com
- ➔ Répertoire des employeur.ses certifié.es OSER-JEUNES.



<sup>3</sup> Réunir Réussir (2013).

<sup>4</sup> Ibid.